

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0848

26-DD-0561	ARMENTIERES - Prés du Hem - Red Bull France SASU - Autorisation d'occupation temporaire - 27 et 28 juin 2026
------------	--

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

A Lille, le 22 juin 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Arnaud FICOT

